Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

Direction : DGA **Sous-direction :** GESPER **Bureau** : des mobilités et statuts d'emplois **Adresse :** 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP **Suivi par :** Lydia PANANGATIL lydia.panangatil@agriculture.gouv.fr **Réf. Interne :** LP/n2005-05	**NOTE DE SERVICE** **DGA/GESPER/N2005-1026** **Date: 19 janvier 2005**

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité

à

Tous les agents

Nombre d'annexe: 1

Objet : Appel de candidatures par voie de mise à disposition au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « France Vétérinaire International »

Résumé : Appel de candidatures pour :

- 1 adjoint au directeur GIP

MOTS-CLES : CANDIDATURE/MAD/GIP

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Etablissements d'enseignement - Services déconcentrés - Etablissements publics - DIREN, Ministère de l'écologie et du développement durable - Centres régionaux locaux du SNM	Pour information : Syndicats

La chef de bureau des mobilités
et des statuts d'emplois

Adeline BARD

Annexe 1

FICHE de POSTE

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC « FRANCE VETERINAIRE INTERNATIONAL »

ADJOINT(E) AU DIRECTEUR DU GIP

CADRE A (INSPECTEUR DE LA SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE)

POSTE VACANT

(MISE A DISPOSITION)

CADRE GENERAL

Le groupement d'intérêt public (GIP) FRANCE VETERINAIRE INTERNATIONAL (FVI), constitué officiellement par arrêté du 25 mars 2003 (JoRf du 5 avril 2003), a pour objectif général de promouvoir, fédérer et coordonner à l'international l'offre française de formation et de coopération technique vétérinaires**.**

Il réunit actuellement 14 partenaires représentant les membres fondateurs et actifs de FVI, signataires de la convention constitutive du groupement. Il s'agit de l'Association française des directeurs et cadres de laboratoires vétérinaires publics d'analyses (ADILVA), l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement – département élevage et médecine vétérinaire (CIRAD-EMVT), l'Ecole nationale des services vétérinaires (ENSV), les Ecoles nationales vétérinaires d'Alfort (ENVA), de Lyon (ENVL), Nantes (ENVN) et Toulouse (ENVT), l'Institut national de formation des personnels du Ministère de l'agriculture (INFOMA), le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la Ruralité (MAAPR) représenté par le Conseil général vétérinaire (CGV), la Direction générale de l'alimentation (DGAL), la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) et la Direction des politiques économique et internationale (DPEI), et le Ministère des affaires étrangères (MAE) représenté par la direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID).

Les instances décisionnelles du GIP sont représentées par l'Assemblée générale et le Conseil d'administration, dont la présidence est assurée par le Président du Conseil d'administration de l'ENVT, M. Jacques GODFRAIN, député-maire de l'Aveyron et ancien ministre de la coopération. FVI est dirigé par un Inspecteur général de la santé publique vétérinaire mis à disposition du groupement par le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité.

Structure fédératrice légère, le GIP ne dispose pas actuellement d'autres ressources en personnel propre et fonctionne en s'appuyant sur un réseau de correspondants désignés par chaque membre du groupement. Compte tenu du développement des activités du groupement, le Conseil d'administration de FVI a approuvé lors de sa séance du 30 juin dernier le principe du renforcement de son personnel par la mise en place d'une cellule de gestion constituée de 3 personnes, Directeur, adjoint(e), assistant(e) de gestion. Le poste d'adjoint(e) pourrait être confié à un(e) jeune vétérinaire, Inspecteur de la santé publique vétérinaire, en position de mise à disposition.

DESCRIPTION

Au-delà d'un rôle d'assistance générale au Directeur pour l'ensemble de ses attributions et de la fonction de suppléance, l'adjoint(e) sera plus particulièrement chargé(e) des tâches spécifiques suivantes :

1) développer les outils de communication et promotion du GIP ;

2) collecter, faire circuler parmi les membres et assurer le suivi de l'information relative aux demandes de toute nature concernant les besoins de formation et d'expertise vétérinaire à l'international ;

3) participer à la conception, à la constitution et à la gestion de bases de données relatives aux actions de coopération vétérinaire et au vivier des experts mobilisables ;

4) de manière générale, participer à toutes activités relevant plus particulièrement des actions de communication / promotion de FVI, et de la gestion de l'information au sein du GIP, et assurer par ailleurs le suivi général des dossiers techniques relatifs aux actions mises en œuvre par FVI.

PROFIL ET QUALITES REQUISES

Poste de cadre ouvert à un(e) jeune agent du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire, désireux(se) d'inscrire une expérience internationale originale dans son parcours professionnel (une expérience antérieure, même limitée, serait appréciée) et motivé(e) par la promotion au-delà de nos frontières du savoir-faire vétérinaire et du modèle sanitaire français. Une familiarisation avec les NTIC (messagerie, Internet) et des connaissances ou une expérience particulières en matière informatique (touchant notamment à l'administration de sites WEB) et en matière de communication seraient des atouts supplémentaires.

Il(elle) devra en outre avoir un goût prononcé pour la communication, un grand sens des relations humaines et une aptitude à l'écoute des partenaires du groupement et de ses « clients ».

La pratique de l'anglais et/ou d'une autre langue d'usage courant est hautement souhaitable.

Une lettre de motivation, accompagnée d'un CV actualisé et précisant la période de disponibilité, sera adressée aux personnes contacts ci-dessous.

POSITION ADMINISTRATIVE

Mise à disposition, avec résidence administrative à Paris. Déplacements en France et à l'étranger. Salaires et primes pris en charge par la structure d'origine, frais de fonctionnement et de déplacement (barèmes fonction publique) à la charge du GIP.

PERSONNES A CONTACTER

Pierre-Charles LEFEVRE, Inspection générale de la coopération internationale, DPEI, MAAPR,
Tél : 01 49 55 52 45 - Adélec : pierre-charles.lefevre@agriculture.gouv.fr

Jean-Jacques SOULA, Chef de la Mission de coordination sanitaire internationale, DGAL, MAAPR,
Tél : 01 49 55 81 20 - Adélec : jean-jacques.soula@agriculture.gouv.fr

Malcolm SAUNDERS, Directeur du GIP France Vétérinaire International, CGV, MAAPR,
Tél. 01.49.55.60.94 ou 06.83.68.21.10 – Adélec : malcolm.saunders@agriculture.gouv.fr